

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne en expérimentation animale, session 2024, dans les académies de CLERMONT et LYON.

Le président de l'Université Clermont Auvergne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de CLERMONT-FERRAND et LYON, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne en expérimentation animale, au titre de l'année 2024, dans les académies de CLERMONT et LYON :

Madame MIOT-NOIRAUT Elisabeth, professeure des universités de 2ème classe, présidente, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Monsieur FORESTIER Lionel, ingénieur d'études hors classe, expert, Université de Limoges, Limoges.

Madame GUILLAUMIN Anne, chargée de recherche de classe normale inserm, experte, Institut national de la Santé et de la recherche Médicale, Limoges.

Madame LACOSTE Claire, ingénieure de recherche, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur PILLOT Bruno, ingénieur de recherche de 2ème classe, Université Claude Bernard Lyon 1, Oulins.

Monsieur COURTINE Damien, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21/05/2024

Le Directeur Général des Services

François PAQUIS